Rapport sur l'Ouzbékistan

2022/2195(INI) - 03/07/2023 - Rapport déposé de la commission, lecture unique

La commission des affaires étrangères a adopté un rapport d'initiative d'Ilhan KYUCHYUK (Renew, BG) sur l'Ouzbékistan.

L'Ouzbékistan joue un rôle clé en Asie centrale, qui présente un intérêt stratégique pour l'Union sur le plan de la sécurité, de la connectivité, de la diversification énergétique, de la résolution des conflits et de la défense de l'ordre international multilatéral fondé sur des règles.

Le rapport salue la conclusion des négociations sur **l'accord de partenariat et de coopération renforcé** (APCR) UE-Ouzbékistan, qui crée un nouveau cadre pour l'approfondissement des relations bilatérales. L' accord met l'accent sur les valeurs communes, la démocratie et l'état de droit, les droits de l'homme et les libertés fondamentales, ainsi que le développement durable. Il jette également les bases d'une coopération renforcée en matière de politique étrangère et de sécurité, y compris sur des questions telles que la stabilité régionale, la connectivité numérique, la coopération internationale et la prévention des conflits.

Les députés ont pris acte des réformes ambitieuses prévues dans le cadre de la stratégie de développement du nouvel Ouzbékistan pour la période 2022-2026, qui vise à opérer un véritable changement dans le pays en matière de développement socio-économique, de bonne administration, de renforcement de l' indépendance du système judiciaire et de respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Ils ont salué les mesures visant à améliorer le système de lutte contre la corruption et ont invité les autorités à poursuivre leurs efforts à cet égard. Ils ont recommandé d'inclure, dans le programme de réformes, des garanties de la liberté de religion et de la liberté de la presse, y compris l'accès à des médias et à l'internet libres et ouverts.

Coopération régionale, relations internationales et enjeux mondiaux

Les députés notent que l'Ouzbékistan est particulièrement bien placé pour être le moteur de la coopération régionale qui aiderait l'Asie centrale à devenir un espace économique et politique plus résilient, plus prospère et plus étroitement interconnecté. Ils encouragent l'Union européenne à approfondir les échanges dans les domaines politique, économique et sécuritaire avec l'Asie centrale.

Le rapport souligne le grand potentiel d'une coopération mutuellement bénéfique en matière de connectivité durable et numérique, en particulier au moyen de sa stratégie «Global Gateway» en ce qui concerne l'énergie, l'eau et la sécurité, mais aussi d'une approche multidimensionnelle visant à diversifier les routes commerciales, à encourager davantage d'investissements privés, à améliorer la coopération dans les domaines de la science et de la technologie, des soins de santé, de la production industrielle et du renforcement des capacités, à assurer la formation professionnelle et l'éducation, et à favoriser les contacts entre les personnes.

Les députés regrettent que l'Ouzbékistan n'ait pas condamné fermement l'invasion militaire de l'Ukraine par la Russie et encouragent les autorités à le faire clairement. Ils ont pris acte de l'engagement pris par les dirigeants politiques de l'Ouzbékistan de ne pas permettre le contournement des sanctions imposées à la Russie et à la Biélorussie et espèrent qu'ils respecteront cet engagement. Ils ont salué le fait que le gouvernement et la population ouzbeks aient déployé davantage d'efforts pour apporter une aide alimentaire et médicale à l'Ukraine.

Le rapport salue la stratégie nationale de lutte contre l'extrémisme et le terrorisme pour la période 2021-2026 de l'Ouzbékistan et demande à l'Union européenne et aux États membres d'envisager une

coopération plus étroite dans le domaine de la lutte contre le terrorisme, notamment en faisant en sorte que le terrorisme en provenance d'Afghanistan ne se propage pas à l'ensemble de la région. L'Ouzbékistan est invité à utiliser ses contacts avec les talibans de manière constructive pour insister sur la nécessité de respecter les droits et l'humanité des femmes et des filles ainsi que pour demander, d'une manière générale, le respect des droits humains et des libertés fondamentales de tous les Afghans.

Droits de l'homme et libertés fondamentales, état de droit et société civile

Le rapport condamne la répression et les violences exercées contre la population karakalpake et déplore que des personnes aient perdu la vie lors des manifestations qui ont eu lieu dans la République du Karakalpakstan les 1er et 2 juillet 2022. Les députés invitent les autorités ouzbèkes de ne pas employer de force disproportionnée à l'encontre de manifestants pacifiques et demandent qu'une enquête indépendante soit menée sur toutes les allégations de torture et de mauvais traitements signalées par les prévenus au cours des procès liés aux manifestations.

Les députés ont fait part de leur vive préoccupation quant au bilan médiocre que dressent les organisations internationales de défense des droits de l'homme en ce qui concerne la démocratie, la liberté des médias, les droits de l'homme et l'état de droit en Ouzbékistan. Ils ont invité le gouvernement ouzbek à respecter la liberté d'association, tant celle des ONG que celle des partis politiques. Ils ont déploré le fait que, malgré certains progrès en matière de lutte contre la corruption, les pots-de-vin, le népotisme et l' extorsion restent des pratiques très répandues dans l'ensemble de l'administration publique.

Le rapport demande au gouvernement ouzbek de relancer la réforme du code pénal conformément aux normes internationales en matière de droits de l'homme et aux recommandations des organes de suivi des traités des Nations unies. Il déplore le manque de pluralisme des médias en Ouzbékistan et demande aux autorités de garantir le respect des droits des journalistes, des blogueurs indépendants, des producteurs de contenus et des défenseurs des droits de l'homme

Les députés encouragent les autorités à intensifier leurs efforts pour mettre un terme aux mariages précoces en Ouzbékistan. Ils se disent préoccupés par les actes fréquents d'intimidation, de harcèlement, de violence et de stigmatisation dirigés contre les personnes LGBTIQ dans le pays.

Coopération sectorielle

Le rapport demande à l'Ouzbékistan de poursuivre et de renforcer ses programmes de transition écologique conformément à l'accord de Paris sur le climat, auquel l'Ouzbékistan est partie. Il demande à la Commission et au SEAE d'intensifier leurs efforts en vue de contribuer au développement des sources d'énergie renouvelables en Ouzbékistan, conformément aux ODD et pour éviter de futures crises résultant d'une pénurie de combustibles fossiles. La Commission est invitée à finaliser l'étude sur les corridors de transport durables reliant l'Europe à l'Asie centrale.

Les députés ont déploré les avantages octroyés à des entreprises publiques russes et à des initiés politiques russes qui tirent profit du secteur gazier ouzbek, ainsi que les tentatives russes d'obtenir des avantages politiques en échange de la fourniture de gaz.

Relations commerciales

Les députés se félicitent de l'aboutissement des négociations sur l'accord de partenariat et de coopération renforcé entre l'Union européenne et l'Ouzbékistan. Ils espèrent que cet accord contribuera à intégrer davantage l'Ouzbékistan dans le système commercial multilatéral, à renforcer les mécanismes de l' économie de marché et à accroître la confiance des investisseurs étrangers. Ils insistent sur la nécessité de poursuivre les efforts pour mettre en œuvre les normes de l'Organisation internationale du travail (OIT),

Le rapport souligne que l’Union européenne et l’Ouzbékistan devraient mettre à profit leur coopération économique et commerciale pour diversifier activement les industries ouzbèkes afin de soutenir une transition accélérée vers les énergies renouvelables et d’intensifier les efforts visant à garantir l’efficacité énergétique conformément à l’accord de Paris, et pour renforcer l’intégration des marchés de l’énergie de l’Asie centrale avec ceux des pays voisins et de l’Union.